



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

EDF et GDF

Question écrite n° 10576

Texte de la question

M. Andre Labarrere attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la politique de diversification conduite par EDF et GDF. En effet, depuis quelques annees, EDF et GDF ont developpe des activites de diversification qui concurrencent les entreprises privees. Afin de mieux apprecier la nature, l'importance et l'impact de ces diversifications, et d'engager les reformes de leur controle par la puissance publique qui apparaitront necessaires, une mission a ete confiee sur ce sujet a l'inspection generale de l'industrie et du commerce qui devait rendre un rapport avant la fin du mois d'octobre 1993. Il lui demande de lui faire connaitre les conclusions qui ont ete tirees de ce rapport.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur a ete appelee sur le probleme pose par la politique de diversification conduite par EDF-GDF. A la suite du rapport remis au ministre par l'inspection generale de l'industrie et du commerce et apres un premier examen interministeriel, le Gouvernement a retenu un certain nombre de propositions sur lesquelles il a consulte les organisations professionnelles concernees ainsi que les etablissements. Cette concertation sera poursuivie par le ministre qui presidera le 3 mars prochain une table ronde avec ces organisations professionnelles. Les mesures definitives seront prises ulterieurement.

Données clés

Auteur : [M. Labarrère André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10576

Rubrique : Electricite et gaz

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 459

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1161